

## Les E de la concorde

Jean-Marie THEODAT

### Affiliation de l'auteur :

Jean-Marie Théodat, Maître de Conférence, laboratoire PRODIG, directeur du Département de géographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### Pour citer cet article :

THEODAT Jean-Marie, 2025, « Le E de la discorde » *dans* Actes des journées d'étude 'Failles haïtiennes' du 16 et 17 novembre 2023 à Sciences Po Bordeaux, en ligne [adresse URL]. DOI : 10.5281/zenodo.14892751

Il est toujours délicat, à l'abordage d'un dossier aussi complexe, de venir avec des solutions toutes faites et des préconisations sur un ton comminatoire. La prudence commande de laisser la main à l'Etat qui seul peut engager la responsabilité de la nation. Mais nous pouvons à minima prendre appui sur des évidences qui doivent constituer des repères dans le déploiement de l'argumentaire.

- Le premier janvier 2025, le président du Conseil Présidentiel de Transition, monsieur Leslie Voltaire, a officiellement demandé à la France la restitution de la "rançon" de l'indépendance, allusion à l'Ordonnance du 17 avril 1825 par laquelle Charles a reconnu l'Indépendance d'Haïti, contre le versement d'un dédommagement aux anciens colons lésés par la proclamation de l'indépendance proclamée le premier janvier 1804.
- La question de la dette de l'indépendance est sortie de la boîte de Pandore où la tenait cachée l'historiographie traditionnelle, pour devenir un sujet rebattu sur tous les réseaux sociaux. Le monde pointe du doigt la France comme l'instigatrice d'un hold-up historique sur l'un des pays les plus pauvres de la planète. C'est une image dégradée de la République qui demande aussi réparation.
- Au-delà des Haïtiens, dont l'attention au quotidien est rivée sur l'aléa sécuritaire qu'impose la logique des gangs dans 85% du territoire de la capitale, ce sont tous les Afrodescendants d'Amérique du Nord et du Sud qui se mobilisent pour réclamer la restitution de la "rançon indue" versée par le vainqueur au vaincu, à l'issue de la bataille qui a conduit à l'indépendance haïtienne à Vertières, le 18/11/1803
- Il est impossible dans le paysage politique français actuel de réduire la question à une "réparation financière" qui solderait tout compte sur le passé colonial. Il y a risque de braquer une partie de la population qui se sent accusée, même à tort. Il faut d'abord trouver les éléments de langage pour "vendre" au public français la cause haïtienne sur un mode empathique. Le propos c'est d'insister sur la double vertu du pardon et de la promesse dans

une dynamique arendtienne. Ce qu'il est impossible de réparer, l'esclavage, il faut le pardonner, mais à certaine condition. Le pardon pour dénouer ce qui est irréversible : le passé ; la promesse pour s'engager ensemble dans l'incertain : l'avenir. Au nom de notre passé partagé, considérer ensemble l'avenir par un réflexe de solidarité républicaine envers un pays qui ne peut pas être regardé avec indifférence. La cause haïtienne est stratégiquement moins urgente que celle de l'Ukraine, mais les valeurs qui sont défendues dans un pays et dans l'autre sont les mêmes. Un geste de solidarité avec Haïti s'impose.

- Il faut, avec le recul nécessaire et le respect de la souveraineté des Haïtiens, faire d'Haïti un pays symbole de la générosité et du savoir-faire français. Par un diagnostic sérieux de l'état d'indigence du pays, une sorte de livre-blanc qui dresserait l'état des besoins. Puis on mettrait en place un fond universel auquel plusieurs pays et fondations pourraient contribuer, pour rebâtir Haïti. C'est une œuvre colossale et durable, mais cela pourrait donner le change à la logique mortifère d'effondrement de l'Etat qui ne fait honneur ni aux anciens colonisateurs, ni aux nouveaux partenaires...
- Comme tout est à faire, il faut bien commencer quelque part. En débutant par des projets-leviers capables de changer rapidement la donne sur le terrain. Il y a sept E à couvrir chaudement pour qu'éclore la nouvelle Haïti. :

E : pour Education inclusive de qualité. Promotion du créole au niveau du fondamental, développement du français pour un meilleur apprentissage aux niveau secondaire et universitaire où l'enseignement se fait déjà en français. La France est ici dans son champ d'expertise le moins contesté en Haïti. S'appuyer sur l'association Haïti Futur qui a été le fer de lance de la coopération sur les tableaux numériques après 2010. Il faut approfondir la coopération universitaire et accueillir des boursiers haïtiens plus généreusement qu'avant.

E : pour Environnement. L'effondrement haïtien est d'abord d'ordre écologique. Il faut réparer le territoire et le "méritoire" (1700km de côtes, plus la ZEE) vivement dégradés. Reboiser est impératif. On a reboisé les Landes et les Cévennes, on peut le faire avec le Pic Macaya. Il faut développer la pêche et continuer l'initiative des marins bretons qui ont offert des chalutiers et des engins de pêche pour aider à la relance de l'activité de la pêche durement affectée en Haïti après 2010.

E : pour Energie. Les énergies renouvelables, comme le solaire et l'éolien ont un réel potentiel de développement qui pourrait soulager la facture pétrolière à long terme. faire d'Haïti un modèle de convalescence écosystémique réussie, avec l'aide de la France;

E : pour Etat. Il faut aider Haïti à rétablir un Etat de droit. Par un soutien aux institutions chargées d'assurer la sécurité, l'armée et la police. Il faut renforcer la Justice, seule condition de l'enracinement d'un Etat de droit. Haïti utilise encore le code Napoléon... Il faut renforcer le pouvoir judiciaire, troisième pilier de la République.

E : pour Entrepreneuriat. Il faut développer des partenariats avec les DFA qui vivent enclavées dans la Caraïbe, alors que des synergies existent qui pourraient motiver un développement partagé avec la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe où la présence de migrants haïtiens faciliteraient les rapports. Il y a déjà des entreprises antillaises actives en

Haïti. Il faut renforcer les échanges à tous les égards et donner à la coopération décentralisée les moyens d'une politique ambitieuse de la France dans la région.

E : pour Empathie. La relation entre la France et Haïti est une relation exceptionnelle. Tout geste d'empathie de la France envers Haïti sera interprété comme un acte de bonne volonté envers tous les afrodescendants, car c'est un pays-phare de la lutte des peuples. Les symboles ont une importance cruciale dans le calendrier de sortie de l'enfer de la stigmatisation coloniale.

E : pour Engagement. Il revient à la France de prendre l'initiative d'un fond de reconstruction, comme on le fait pour Gaza, avec une mise de départ qui incite les autres partenaires à mettre la main au porte-monnaie pour participer à une entreprise de réparation effective d'un pays cassé. Une "réparation" gagnant/gagnant, se traduisant par la mobilisation de fonds et de partenaires intéressés à faire de ce pays un modèle. La diaspora franco-haïtienne a sur ce plan un rôle crucial à jouer. Il importe de faire appel aux alumni et aux nombreux boursiers qui ont bénéficié de l'appui de la France, pour faire leurs études, afin de donner un coup de main. C'est un vivier de compétences souvent restées en France et qui peut jouer un rôle de passerelle avec le pays d'origine, dans une perspective de missions académiques et d'investissements financiers.

La France est une bonne incubatrice dans tous ces domaines. Soit elle y a déjà accompagné Haïti, et dans ce cas il est grand temps de faire un état des lieux de la coopération à travers les âges, soit ce sont des domaines novateurs, il faut faire des propositions innovantes

Jean Marie Théodat, Le 28/01/2025